

gr. *biblion*, livre, et du lat. *mappa*, carte). Atlas, recueil de cartes géographiques, accompagnées d'un texte explicatif.

BIBLIOPHILE s. f. (bi-bli-o-phé — du gr. *biblion*, livre; *poieô*, je fais). Art de faire des livres.

BIBLIOPHILE s. m. (bi-bli-o-fi-le — du gr. *biblion*, livre; *philos*, ami). Celui qui aime, qui recherche les livres rares et précieux, et principalement les bonnes éditions : *M. de Corbière, ancien ministre, était un bibliophile distingué*. (Ab. Hugo.) *Cette boutique est encombrée de bouquins à tranches rouges, qui doivent être d'excellentes éditions, d'honnêtes et bons livres à faire envie aux bibliophiles*. (Th. Gaut.) *Ce nouveau chéri, qui se nommait Octave de Campré, descendait du fameux abbé de Campré, si connu des bibliophiles ou des savants, ce qui n'est pas la même chose* (Balz.). Un bibliophile sérieux ne communique pas ses livres. Lui-même ne les lit pas, de crainte de les fatiguer. (Gér. de Nerv.)

— **Encycl.** Le bibliophile aime les livres, comme le bibliomane; mais il les aime d'un amour plus éclairé, qui n'exclut pas l'amour de la science; s'il ne les lit pas toujours au moins il sait ce qu'ils contiennent, et s'il en recherche surtout à cause de leur rareté, la valeur intrinsèque ne lui est pas complètement indifférente. Il est vrai qu'il attache du prix aux éditions les plus correctes, à la beauté du papier et de la reliure; mais ce serait être injuste que de l'accuser pour cela de bibliomanie : la parure sied aux bons livres, et le plaisir de celui qui les lit serait moindre si le papier était défectueux, l'édition pleine de fautes, la reliure piquée des vers.

L'amour des livres rares est le côté par lequel le bibliophile se rapproche le plus du bibliomane. Ce n'est pas sans quelque raison que Voltaire a dit : « Les livres rares ne valent rien; » un fait est certain, c'est que les ouvrages les plus importants au point de vue littéraire, historique ou scientifique, sont tous connus, et il n'est pas d'exemple qu'un bibliophile ait fait la découverte d'un chef-d'œuvre. On conçoit pourtant que des hommes sagaces, intelligents, comme Nodier, Brunet et autres, aient éprouvé un véritable plaisir à restituer certains passages, à rectifier des erreurs : c'est là une jouissance de savant, non moins que de collectionneur.

Nul ne peut mieux peindre les bibliophiles un peu bibliomanes que ceux qui ont eu affaire à eux. Voici un passage de M. L. Paris, bibliothécaire de Reims, qui nous dispense d'en faire le portrait; il ne les flatte pas, mais il leur dit la vérité : « J'ai pour habitude de surveiller tous les amateurs qui fréquentent notre bibliothèque, et je m'en trouve bien : je me défie des savants, des artistes, des gens de lettres, des magistrats, et surtout des faiseurs de collections, ou, pour mieux dire, je me défie de tout le monde; et l'homme réputé le plus honnête, je ne le laisserais pas seul cinq minutes. Nous avons eu longtemps à Reims un monsieur dont la passion pour les livres m'était connue; il possédait une curieuse collection de livres rares et de petits volumes, qui lui avaient peu coûté. Notre homme achetait volontiers les défectueux : cela s'explique, il les payait peu cher et possédait l'art de les mettre au complet. Voici comment il procédait. Il entra chez vous à titre d'ami, visitait votre bibliothèque, parcourait tel ou tel ouvrage, surtout celui dont il avait l'incomplet; puis, si vous tourniez la tête, zut ! la feuille désirée disparaissait, et notre galant remettait à sa place le volume déshonoré. Quand il s'agissait de ventes publiques, il se présentait dans la journée, pour voir les volumes à vendre le soir; il prenait chaque volume, s'arrêtait au plus précieux, détachait un feuillet avec subtilité, le glissait sous sa redingote, puis disparaissait, pour revenir le soir aux enchères. Le moment de la vente venu, le livre passait sous les yeux des amateurs; notre homme tombait, comme par hasard, sur l'endroit mutilé, signalait le déchet et dépréciait l'article. « Cependant, disait-il, je le prendrais volontiers tel quel, pour en faire présent à un ami qui le désire. » Et le livre lui était adjugé à vil prix. Vous concevez quelles inquiétudes me donnait ce monsieur, quand je le voyais arriver. « Écoutez, mon cher maître, lui dis-je un jour, quand vous viendrez à la bibliothèque, vous vous mettez ici à ma table, tout près de moi; mon encrier, ma plume, mon papier, tout sera en commun; car je me sens pris pour vous d'une telle amitié, que je ne puis me résoudre à vous perdre un seul instant de vue. » Le monsieur comprit le sens de mes paroles, et j'en fus débarrassé. Je lui dus cependant un signalé service. Il me prévint un matin que l'inspecteur des études, M. Béquet, et Courtois, l'ex-conventionnel, ce Courtois si fameux par la soustraction du testament de la reine, se proposaient de venir visiter la bibliothèque. « En ami, me dit-il, ayez l'œil sur Courtois, c'est un amateur. — *Marchand d'oiseaux*, dis-je, et j'achevai tout bas le proverbe. Merci, j'y veillerai. » En effet, dans la journée, on m'annonça ces messieurs. Avant leur arrivée, j'avais eu le soin de reconnaître mon matériel. J'étais alors à Saint-Remy, mais à la veille de transférer mon matériel à l'hôtel de ville. La plupart de mes livres se trouvaient, par ordre de format, déposés sur le parquet. Je savais, à ne pas m'y tromper, la place de chacun de mes volumes. Ces messieurs se introduisirent, ils font le tour de ma galerie, examinent les travers,

puis me questionnent sur nos richesses, nos raretés. « Avez-vous, me dit M. Béquet, beaucoup d'imprimés du x^e siècle? — Quelques-uns, dis-je, et je les conduisis au rayon. Mais déjà l'un d'eux manquait, et ce n'était pas le moins précieux, un *Lucius Anneus Florus*, mince in-4^o du plus haut prix. Je ne fis pas semblant de remarquer l'absence; on admira mon *Homère* de 1488, mon *Sabellius* de 1489, ma *Bible* de 1482, et quelques autres. J'affectai de ne point parler de mon *Anneus Florus*, puis je reconduisis mes hôtes jusqu'au vestibule. Mais là, je donnai un tour à la serrure de la porte; puis, mettant la clef dans ma poche, je me rapprochai de mes visiteurs. « Messieurs, dis-je, vous a-t-on dit quel homme j'étais? Non. Eh bien ! je vais vous le confesser; j'ai le malheur d'être défilant, soupçonneux, de ne croire à la probité de personne, en fait de livres, bien entendu; et tenez, dans ce moment-ci, je suis bien à plaindre, j'ai l'affreuse conviction que l'un de nous trois est un voleur. O mon Dieu, mon Dieu, pardonnez-moi cette idée, après tout, c'est peut-être moi; voyons, fouillez. Vous ne voulez pas? Tenez, voici mes poches, celles de devant, celles de derrière, celles... Je suis un honnête homme. A vous, monsieur l'inspecteur. — Qu'à cela ne tienne, monsieur le bibliothécaire, dit M. Béquet, et il se laissa fouiller. Tout en vidant les poches de l'inspecteur, j'avais l'œil sur Courtois. Celui-ci se retournait, grimacait, toussait, se penchait. « Ne bougez pas, monsieur Courtois, ne bougez pas, votre tour viendra. — Allons ! dit notre voleur, quel diable d'homme voilà ! je vois bien qu'il faut restituer ! » Et il jeta le volume sur la table. « Voici votre *Florus*; que n'avez-vous défendu de même votre *Concile de Trente*? François de Neufchâteau n'en aurait pas fait trophée auprès du premier consul ! » Cette faiblesse des bibliophiles, les plus honnêtes comme hommes, ce penchant à s'approprier les livres qui ne leur appartiennent pas subsiste toujours. On pourrait en trouver des preuves dans nos grandes bibliothèques, indignement dépouillées par leurs conservateurs eux-mêmes. Quelques procès fameux ont révélé quel égarement du sens moral l'amour des livres peut produire chez les meilleures natures, et ce qui a été révélé au public, ce qui a paru devant les tribunaux n'est que peu de chose en comparaison des dépredations qui se commettent sans cesse. Si un tel abus existe, la faute en est en partie à l'opinion publique, qui se montre indulgente pour ces soustractions, qui ne refuse pas le titre d'homme de bonne compagnie à celui qui s'en rend coupable; tandis qu'elle flétrit du nom de voleur, et jette en prison le malheureux qui prend un pain pour apaiser sa faim. Celui qui vole un livre n'en a pas besoin, dit-on; raison de plus pour se montrer plus sévère à son égard, et s'il y a jamais eu une circonstance atténuante pour l'action de s'emparer du bien d'autrui, c'est sans contredit la nécessité.

Parmi les bibliophiles les plus célèbres et les plus amusants, il faut compter Daniel Dumoustier, que peu de gens connaissent, et sur lequel on trouve d'amusantes anecdotes. Cet amateur de livres, qui avait vécu sous cinq rois différents, était un type curieux; on s'en apercevait dès qu'on arrivait à son logement. Au-dessus de la porte d'entrée était placée une grosse paire de cornes, avec cette inscription : *Regardez les vôtres*. Dans son cabinet, on voyait écrit sur sa bibliothèque : *Le diable emporte les emprunteurs de livres* ! Il y avait une grande différence entre cette maxime et celle que Nicolas Grollier de Servières avait inscrite sur la couverture de tous ses livres : *Joan. Grollieri et amicorum*. Reste à savoir si Grollier se trouva toujours bien de cette complaisance, car le proverbe : *Livre prêté, livre perdu*, est trop souvent vrai. Un des rayons de sa bibliothèque portait cette étiquette : *Tablette des sots*; et il arrivait souvent à ses amis d'y trouver leurs propres ouvrages. Mais revenons à Dumoustier. Comme tous les amateurs de livres, Dumoustier était très-peu scrupuleux sur les moyens de s'en procurer, il avouait lui-même avoir dérobé un bouquin chez un marchand du Pont-Neuf, livre dont il avait envie depuis longtemps. La race des bibliophiles n'a pas changé, et nos bibliothèques publiques ont été dévastées par des gens incapables de prendre un sou dans la poche de leur voisin. En revanche, ils ne permettent pas aux autres la même licence, et ne quittent pas des yeux leurs chers trésors. Le cardinal Barberin, venu en France en qualité de légat, voulut voir Dumoustier et sa bibliothèque; il alla chez lui, accompagné de monsignor Pamphilo, qui, depuis, fut pape sous le nom d'Innocent X. Ce dernier, voulant s'amuser du bibliophile, fit semblant de mettre sous sa robe un magnifique exemplaire de l'*Histoire du Concile de Trente*; mais Dumoustier ne l'avait pas perdu de vue. Aussitôt, s'adressant au légat, avec lequel il causait : « Je suis extrêmement obligé à votre Eminence de l'honneur qu'elle me fait, lui dit-il; mais c'est une honte qu'il y ait des larrons dans sa compagnie. » Puis, tirant le livre de dessous la robe de Pamphilo, il prend le monsignor par les épaules, et le pousse hors de l'appartement, en l'appelant bourgmestre de Sodome; cette colère mit en joie tous les assistants. Quand Pamphilo fut devenu pape, on dit à Dumoustier que Sa Sainteté l'excommunierait, et qu'il deviendrait noir comme du charbon. « Elle me fera grand plaisir, car je

ne suis que trop blanc, » répondit le malin bibliophile, qui avait soixante-quatorze ans. Nicolas de Verdun, successeur d'Achille de Harlay sur le siège de premier président au parlement de Paris, désira un jour voir Dumoustier. Un de ses amis lui ayant offert de le mener à l'hôtel de Verdun : *Parbleu*, répliqua celui-ci, *je ne suis ni aveugle, ni enfant, j'irai bien tout seul*; et le voilà parti. Le président donnait juste-ment audience; tout à coup il se sent mal à la tête, et rentre dans son cabinet, en disant de faire retirer tout le monde. Mais Dumoustier n'entendait pas de cette oreille-là : « Je veux parler à M. le premier président, qui a désiré me voir. Qu'on m'annonce : je suis Dumoustier. » On l'annonce, il entre, et le président, en voyant ce petit homme sans apparence, s'écrie : « Vous, Dumoustier ! voilà, ma foi, un homme de bonne mine, pour être Dumoustier ! » Celui-ci, s'approchant du président de manière à n'être entendu de personne autre : « J'ai, ma foi, meilleure mine pour Dumoustier, que vous pour premier président, » lui dit-il. (M. de Verdun avait la bouche de travers). « Ah ! cette fois-là, je reconnais que c'est vous, reprit le président, prenez un siège. » Dumoustier mourut en 1551; il était dessinateur, faisait de nombreux portraits, qu'il avait toujours le soin de flatter : « Ces gens-là, disait-il, sont tellement sots, qu'ils croient bonnement être comme je les fais, et qu'ils m'en payent mieux. » On sait que ce système a trouvé de nombreux imitateurs.

Voici encore une histoire bien connue des amateurs de livres, qui montre quelle tendresse les bibliophiles nourrissent pour leurs chers bouquins. Le comte de La Bédoyère, un curieux de la grande école, qui avait formé de magnifiques collections, en est le héros. En 1847, par un caprice d'ami, comme en ont les plus farouches collectionneurs, il mit en vente sa bibliothèque; mais, en voyant tant de raretés étalées sur les tables du commissaire-priseur, le cœur lui saigna, et, moitié regret, moitié habitude, il se mêla à la lutte ardente des enchères, se racheta ses propres livres, en se les payant fort cher, et eut enfin la satisfaction de rentrer en possession de sa bibliothèque, que se disputaient d'odieus rivaux. Cette petite opération lui coûta 20 pour 100 de frais de catalogue et de vente.

Les bibliophiles se recherchent entre eux, et cela est tout naturel : il y a entre les amateurs de livres une sorte de franc-maçonnerie qui les fait se deviner et se reconnaître à certains signes particuliers; et, d'ailleurs, à qui l'heureux possesseur d'une merveille ou d'une rareté bibliographique pourra-t-il faire part de la joie qu'il ressent d'avoir pu l'acquérir? à qui la montrera-t-il avec un sentiment de bonheur indicible, si ce n'est à un amateur de livres? C'est de cette communion de goûts et d'idées que sont nées les sociétés littéraires qui se sont fondées en France et à l'étranger entre les bibliophiles; elles sont en pleine voie de prospérité, et nous allons faire connaître les plus importantes.

Société des bibliophiles français. Elle fut instituée à Paris en 1820, dans le but de faire imprimer, soit des ouvrages inédits ou devenus très-rare, soit des ouvrages en langue étrangère, avec la traduction française. Lorsque l'importance du livre est limitée par un intérêt de pure curiosité, la Société se borne à en tirer un nombre d'exemplaires égal à celui de ses membres, qui est de vingt-cinq; si, au contraire, il paraît devoir comporter une publicité plus étendue, outre les vingt-cinq exemplaires de choix, réservés aux associés, elle en fait imprimer une certaine quantité qui est mise en vente. Chacun de ces ouvrages porte sur le titre l'indication : *Publié par la Société des bibliophiles français*, son fleur-de-lis et la date de l'année. D'excellentes publications ont, de la sorte, remis au jour des œuvres oubliées ou presque complètement disparues. Cette société se réunit deux fois par mois et tient deux grandes assemblées annuelles, l'une en janvier, l'autre en mai.

Les associations de bibliophiles sont nombreuses en Angleterre. Citons le club Roxburgh, celui de Bullantyne, en Ecosse, le club Mailland, celui d'Abbotsford, fondé à Edimbourg en l'honneur de Walter Scott; puis, la *Société de Camden*, la *Société historique*, la *Société d'Alfred le Grand*, et enfin la *Percy Society*, la *Shakespeare Society*, la *Parker's Society*, la *Surtees Society*, le *Spalding Club*, la *Welsh Manuscript Society*, etc. Voici quelques détails sur le club de Roxburgh : C'est une société de trente et un bibliophiles anglais, qui doit sa fondation à la circonstance suivante : à la vente de la bibliothèque du duc de Roxburgh, le *Décameron* de Valdarfer fut vendu 54,240 francs, prix inouï dans les annales de la bibliographie. Chaque année, au jour anniversaire de cette vente, c'est-à-dire le 17 juin, les membres se réunissent dans un banquet, où ils ne portent pas moins de dix toasts, qui tous ont une couleur bibliographique. Chose singulière et qui montre la différence des habitudes ! chez nous, le mot bibliomane est ridicule et stigmatisé des maniaques ou des sots; chez les Anglais, il n'en est pas ainsi; le bibliomane est le bibliophile consommé, et c'est un degré d'estime auquel tous les amateurs de livres sont jaloux de parvenir. Chaque membre fait réimprimer à ses frais quelque ouvrage rare, et en distribue les trente et un exemplaires uniques à ses confrères, au grand banquet du 17 juin.

En Allemagne, les bibliophiles se sont réunis

en association littéraire. Cette société a son siège à Stuttgart.

La Belgique compte trois sociétés du même genre : la *Société des bibliophiles du Hainaut*, qui a son siège à Mons; celle des *Bibliophiles de Belgique*, à Bruxelles, et enfin celle des *Bibliophiles flamands*.

A Stockholm et dans quelques autres capitales, il s'est formé des groupes de bibliophiles mus tous par la même pensée, celle de doter la littérature de bons ouvrages sérieux et ignorés. Les reproductions de livres imprimés, que ces associations tirent de l'oubli, exerceraient une bien plus grande influence sur le goût des belles-lettres, si, au lieu d'être destinées seulement à quelques amateurs, elles étaient tirées à un plus grand nombre d'exemplaires propagés partout.

Lors de la mort du baron de Reiffenberg, qui était lui-même un bibliophile distingué, on trouva une pièce assez curieuse; c'était l'acte d'association d'une prétendue société, ayant pour titre : *Société des Bibliophiles campagnards*. Tout porte à croire que ce fut une mystification, et rien de plus; toutefois, elle fut publiée; en voici le contenu : « Article 1^{er}. Une société de bibliophiles campagnards est instituée à Ardoye, province de la Flandre occidentale, district de Roulers. Art. 2. Le but de la Société est la publication d'ouvrages singuliers. Art. 3. La Société est composée de vingt-cinq membres. Art. 4. Le président est élu à vie; il désigne son secrétaire. Art. 5. Le président et son secrétaire forment le comité directeur. Art. 6. Le comité ne rend compte à personne de sa gestion. Art. 7. Les membres de la Société sont élus par le comité et sur leur demande. Art. 8. Les membres seront désignés par une des lettres de l'alphabet, le président se réserve la lettre A, et octroie à son secrétaire la lettre Z. Art. 9. Il y aura annuellement jusqu'à quatre publications. Les membres s'obligent à payer 2 fr. à la réception de chaque ouvrage. Art. 10. La Société fera tirer les ouvrages à vingt-cinq exemplaires sur papier de choix, et cinq exemplaires pour le commerce. Art. 11. Aucun ouvrage ne sera publié, s'il contient la moindre allusion contraire à la religion et aux bonnes mœurs. Art. 12. Toute communication adressée au comité directeur doit être envoyée franche de port à M. de Moor, libraire à Bruges, sous les lettres A. Z. Art. 13. Le présent règlement, adopté en séance générale du comité directeur, sera surtout envoyé aux bibliomanes qu'on désire-rait s'adjoindre.

Cette dernière phrase montre l'intention goguenarde de l'auteur de cette plaisanterie, à laquelle, dit le *Bulletin du bouquiniste*, plus d'un bibliophile sérieux a été pris.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des bibliophiles et des bibliothèques, terminons cet article en révélant une méthode infaillible qui fait mentir le proverbe cité plus haut : *livre prêté, livre perdu*. Nous la tenons d'un bibliophile de nos amis, grand amateur et, ce qui est plus rare, grand prêteur de livres. « Mes livres, me disait-il, sont à la disposition de tous mes amis, et, depuis vingt ans que cela dure, aucun in-8^o ne manque à l'appel. Mon secret est bien simple : Quand je communique un exemplaire, le vide est immédiatement occupé par un fac-simile en bois, sur le dos duquel je colle une bande de papier portant cette indication : *Volume prêté à M. X...* »

BIBLIOPHILE JACOB (LE), pseudonyme sous lequel on désigne souvent le littérateur M. Paul Lacroix, et qu'il emploie fréquemment pour se désigner lui-même, comme dans cet ouvrage en deux volumes : *Contes du bibliophile Jacob à ses petits-enfants*. V. LACROIX (Paul).

BIBLIOPHILIE s. f. (bi-bli-o-fi-li, rad. *bibliophile*). Goût du bibliophile, amour des livres : *Une longue expérience, fruit de nombreux malheurs en BIBLIOPHILIE, lui a appris à retourner au moins sept feuillets d'un livre avant de l'acheter*. (Champfleury.)

BIBLIOPHILE s. m. (bi-bli-o-phé — du gr. *biblion*, livre; *poiein*, vendre). Celui qui vend des livres; libraire : *Mon libraire n'est que BIBLIOPHILE; il ne fait rien imprimer; il dit qu'il ne veut pas se ruiner*. (Mercier.) || Inus.

BIBLIOTACTE s. m. (bi-bli-o-ta-cte — du gr. *biblion*, livre; *tassô*, je range). Celui qui s'occupe spécialement de classer les livres. || Peu usité.

BIBLIOTAPHE s. m. (bi-bli-o-ta-fe — du gr. *biblion*, livre; *taphô*, j'enterre, je cache). Celui qui ne communique, ne prête ses livres à personne, qui les enfouit, les enterre dans sa bibliothèque. || Partie réservée d'une bibliothèque, où l'on serre les ouvrages précieux ou qu'on ne veut pas communiquer.

— Nom par lequel on désignait autrefois les ecclésiastiques chargés de la garde des actes des conciles, de l'expédition des lettres et diplômes, et même de l'administration des biens d'un monastère.

— **Encycl.** Parmi les plus célèbres bibliotaphes de ce siècle, il faut placer M. de Westreenen de Tieland, possesseur d'une collection inestimable des premiers monuments de l'imprimerie; il en était jaloux à l'excès, l'enfermait sous une triple clef, et, pendant les quarante ans qu'il mit à la former, il ne la montra à personne, pas même à son ami le plus intime. Une fois pourtant son humeur parut s'adoucir, et, se trouvant en gaieté, il dit à deux amis avec qui il se trouvait à dîner :